



**Service
d'Hospitalisation à
Domicile**

Secrétariat :

Me Ferreres 04 91 12 75 63

mferreres.cgd13@e-santepaca.fr

Médecin :

Dr Potard : 04 91 12 75 63

Infirmière Coordinatrice :

Me Amania : 04 86 57 81 29

idecohad.cgd13@e-santepaca.fr

Assistante sociale :

Me Tomasini : 04 91 12 75 64

vtomasini.cgd13@e-santepaca.fr

Adresse :

176 avenue de Montolivet

BP 50058

13375 Marseille cedex 12

Standard : 04 91 12 74 00

**Permanence des soins
infirmiers :**

04 91 12 74 00

24h sur 24

En cas d'urgence médicale :

**Prévenir votre médecin ou
composer le 15**

**A l'attention des patients pris en charge en HAD ou de leur
famille ou aidants.**

Madame, Monsieur,

Vous ou votre parent est pris en charge en hospitalisation à domicile. Votre médecin traitant est le médecin référent et reste le seul prescripteur. Notre équipe soignante suivra les prescriptions et les demandes de votre médecin.

Un livret d'accueil vous sera remis dès l'admission, en espérant qu'il réponde aux mieux à vos questions. Nous sommes à votre disposition pour toute question relative à votre prise en charge.

Nous avons besoin de certains documents administratifs vous concernant pour permettre la prise en charge dans le service d'hospitalisation à domicile.

- fiche administrative
- enquête sociale
- copie attestation sécu, mutuelle et carte d'identité ou passeport ou carte de séjour.

Ces documents doivent être retournés au secrétariat du service d'HAD dans les 48h. Certains de ces documents seront transmis à la caisse primaire d'assurance maladie pour lui signifier la prise en charge en HAD.

Merci de votre collaboration.

Le service d'HAD